

FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION

ACQUISITION IMMOBILIERE DANS LES COMMUNES EN DEPRISE DEMOGRAPHIQUE

<u>Demande à adresser par courrier à</u>: Monsieur le Président du Conseil départemental Pôle attractivité, aménagement du territoire et transitions
Direction de l'aménagement du territoire
Sous-direction habitat, aménagement foncier et urbanisme
11 rue François Chénieux – CS 83 112 – 87031 LIMOGES CEDEX 1

se soussigne(e) (Nort et prenom(s)) :
Représentant (*):
Domicilié(e) à :
Date de naissance du ou des propriétaires :
Date de naissance du ou des enfants :
Coordonnées téléphoniques :
Adresse mail :
Commune du logement objet de l'acquisition (**) :
Année de construction du logement :
Superficie du logement avec nombre de pièces :
Montant d'acquisition du logement (hors frais d'agence et notariés) :
Classement DPE du logement à la date d'acquisition :
Je m'engage sur l'honneur à occuper le logement concerné par la présente demande de subvention pendant <u>une durée minimale de 5 ans</u> à compter de l'attribution de l'aide.
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des informations ci-dessus et sollicite l'attribution d'une subvention du Conseil départemental de la Haute-Vienne au titre de l'aide départementale à l'acquisition de logements dans les communes en déprise démographique, et m'engage à: - fournir un DPE classé a minima D dans un délai d'un an après l'attribution de l'aide départementale et au plus tard le 31 décembre 2026 (date de fin du dispositif); - occuper le logement faisant l'objet de la présente demande pendant une durée minimale de 5 ans.
Signature

(*) à compléter dans le cas d'une société civile immobilière (**) acquisition réalisée entre le 28/03/2025 et le 31/12/2026

le soussigné(e) (NOM et prénom(s)) :

PIECES A JOINDRE A VOTRE DOSSIER

Haute-Vienne, rubrique « Nos actions/Avec votre logement » (https://www.haute-vienne.fr/nos-actions/logement)
☐ Attestation notariée nominative de propriété mentionnant l'âge du demandeur à la date d'acquisition, l'adresse du bien, le montant d'acquisition hors frais connexes, la date de construction et attestant du nombre minimal de 4 pièces habitables.
$\hfill \Box$ La déclaration sur l'honneur du propriétaire d'occupation du logement pendant une durée minimale de 5 ans
□ la copie du DPE classé au minimum D ou l'engagement sur l'honneur à réaliser les travaux nécessaires à l'atteinte d'un DPE classé au minimum D et à fournir le DPE correspondant après travaux ou tout document attestant de la réalisation des travaux dans un délai d'un an et au plus tard le 31 décembre 2026 (date de fin du dispositif).
□ RIB contresigné
Le cas échéant :
$\hfill \square$ un justificatif de vacance de plus de 2 ans ou 5 ans du logement délivré par la Commune ou tout autre document en attestant
☐ le livret de famille en cas d'enfant de moins de 16 ans
□ les statuts de la SCI

Après le dépôt du dossier vous recevrez un accusé de réception vous informant de la réception de votre dossier complet par les services du Conseil départemental, ou le cas échéant vous demandant la production de pièces complémentaires.